

Inconduites et agressions sexuelles

**DES CLINIQUES JURIDIQUES ET SOCIALES GRATUITES
POUR LES VICTIMES D'AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL**

MONTRÉAL, 25 octobre 2017 – Dans la foulée des récents événements et du mouvement #MoiAussi, Juripop, en collaboration avec les principaux syndicats professionnels du milieu artistique; soit l'UDA, la Guilde des musiciens, la SARTEC, l'ARRQ, l'AQTIS, la SPACQ et avec celle d'autres partenaires du milieu sociojuridique, tiendra une clinique juridique et sociale gratuite ce vendredi soir et samedi toute la journée aux bureaux du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC).

En tout temps, les représentants des médias sont invités à respecter la volonté de confidentialité des personnes qui viendront pour obtenir soutien et information. Par le fait même, les médias ne seront pas autorisés à l'intérieur des bureaux du CAVAC.

10 AVOCATS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES CITOYENS

Une dizaine d'avocats bénévoles en droit civil, criminel et du travail accompagnés d'intervenants de divers organismes d'aide aux victimes seront mis à la disposition des artistes et des citoyens afin de les aiguiller dans leurs démarches et de leur offrir l'aide nécessaire, en fonction des besoins et des volontés de chacun. Les consultations seront gratuites et complètement confidentielles.

Le CAVAC de Montréal sera heureux d'accueillir les artistes et citoyens à leurs bureaux, situés au 6472, boulevard St-Laurent. Les cliniques seront ouvertes ce vendredi, 27 octobre, de 17h00 à 21h00 et ce samedi, 28 octobre, de 10h00 à 15h00.

UN PANEL POUR DÉMYSTIFIER LE PROCESSUS JURIDIQUE

On y présentera également un panel d'informations où des avocats et des intervenants sociaux démystifieront le processus de dépôt d'une plainte de harcèlement ou d'agression sexuelle.

Le panel sera présenté au bureau du CAVAC à trois reprises, soit : vendredi, 17h00; samedi 10h30 et samedi 14h00.

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE

Une ligne téléphonique sera également mise en place pour répondre aux questions des artistes et des citoyens à distance. Ces derniers pourront alors contacter les avocats et intervenants au numéro du CAVAC, durant les périodes d'ouverture de la clinique, au 514 277-9860. Les personnes à l'extérieur de Montréal peuvent composer le 1 888 765-0508 ou écrire à info@juripop.org.

LES MILIEUX JURIDIQUES ET ARTISTIQUES EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ

Avec cette initiative, c'est l'ensemble des milieux artistiques, juridiques et psychosociojudiciaire qui expriment sa solidarité avec les victimes d'agressions ou de harcèlement sexuel, avec leurs proches et tous les intervenants du milieu.

« Les syndicats professionnels des milieux artistiques, juridiques et psychosociojudiciaires reçoivent de nombreux appels depuis la semaine dernière. On sent qu'un véritable changement

de mentalité s'opère actuellement au Québec. Nous avons ainsi agi promptement afin d'offrir des outils, de l'information juridique de qualité et un soutien adapté à toutes les personnes qui le désirent », explique M^e Sophie Gagnon, directrice générale de Juripop.

PARTENAIRES DES CLINIQUES JURIDIQUES

- Clinique juridique Juripop ;
- Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) ;
- Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) ;
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) ;
- Société des auteurs de la radio, télévision et cinéma (SARTEC) ;
- Société professionnelle des auteurs compositeurs du Québec (SPACQ)
- Union des artistes (UDA) ;
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ;
- Barreau du Québec ;
- Chambre des notaires du Québec.

-30-

SOURCE Clinique juridique Juripop

INFORMATIONS Alexandre Banville
514 772-2984
abanville@coopbelvedere.com

Jenny Charest
Directrice générale CAVAC de Montréal
514-277-9860
jcharest@cavacmontreal.qc.ca